



## MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Affaire suivie par :  
[frederic.leroy@culture.gouv.fr](mailto:frederic.leroy@culture.gouv.fr)  
tél : 04 91 14 28 00  
Dp 1516-1

Chrono n° 000832

Direction générale des patrimoines et de l'architecture  
Département des recherches archéologiques  
subaquatiques et sous-marines

Monsieur Thierry ABELLI  
Maire de Bouillante  
Hôtel de ville  
97125 BOUILLANTE

A Marseille, le 30 mai 2024

**Objet :** Attestation de libération de terrain, suite à l'opération de diagnostic archéologique dans le domaine public maritime, concernant les secteurs Malendure et Le Bourg du projet de HLP - Bouillante (Guadeloupe), prescrite par arrêté n°2019-316 du 25/10/2019.

**Référence :** Opération de diagnostic archéologique (OA 304018)

Monsieur le Maire,

Une opération d'archéologie préventive a été réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) sur la commune de Bouillante, dans le domaine public maritime, conformément à l'arrêté de prescription n°2019-316 du 25/10/2019 édicté par le ministère de la Culture.

Je vous informe que les zones de Malendure et Le Bourg sont libérées de toute contrainte archéologique après vérification des deux anomalies persistantes. Elles se sont avérées, après investigations, sans intérêt archéologique. Par conséquent, le projet de HLP à Bouillante et pour les secteurs de Malendure et Le Bourg, peut se poursuivre.

L'emprise du terrain de ce projet ne donnera pas lieu à prescription archéologique postérieure au diagnostic réalisé dans le domaine public maritime sur ces deux secteurs. Nous vous transmettrons deux exemplaires du rapport d'opération, lorsque nous en disposerons.

Enfin je rappelle qu'en cas de découverte fortuite de vestiges pouvant intéresser l'archéologie durant les travaux, il conviendra de les déclarer sans délai à l'autorité administrative (DM et Drassm) conformément au Code du patrimoine (art. L. 532-2 à 4).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Ministre et par délégation

**Le directeur adjoint du Département des Recherches  
Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines**

**Frédéric LEROY**

**Copie :**

- Direction de la Mer de la Guadeloupe